

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 juin 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 juin 2012

Publié le 22 juin 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Patrick CHAUPUIS	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Alain MILLOT	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Georges MAGLICA	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. François DESEILLE
Mme Stéphanie MODDE	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Gilles MATHEY	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Murat BAYAM	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MARCHAND
M. Rémi DELATTE	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Hélène ROY
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Centre Georges François Leclerc - Demande de subvention IMAPPI**

IMAPPI (Integrated Magnetic resonance And Positron emission tomography in Preclinical Imaging) est un projet EQUIPEX (équipement d'excellence) retenu par le gouvernement dans le cadre des investissements d'avenir. Coordonné par le Pr. BRUNOTTE, il est porté par le PRES Bourgogne Franche Comté, le CNRS, le CHU de Dijon, le CGFL, le GIE Pharmimage, les sociétés Oncodesign et Bioscan. Il a pour but de développer un prototype d'appareil d'imagerie médicale tout à fait innovant (de niveau mondial) dédié à la recherche pré-clinique. Il permettra des avancées dans le domaine de la caractérisation tumorale et de la mise en place de traitements personnalisés.

Une dotation de 7,3 M€ a été accordée par l'Etat, couvrant les frais de développement du prototype. L'équipement sera installé dans les locaux du CGFL de manière à mutualiser les moyens existants, à gérer certaines contraintes techniques spécifiques et à assurer une proximité avec le patient. En revanche, les aménagements immobiliers nécessaires estimés à 800.000 € ne sont pas inclus dans la dotation. Ils sont prévus d'être pris en charge par l'Europe, les collectivités, le PRES et le CGFL.

Les travaux d'aménagement du CGFL sont planifiés pour début juillet 2012, de manière à permettre l'accueil des premiers équipements dès 2013.

Dans un courrier du 27 février 2012, le Centre Georges François Leclerc sollicite le Grand Dijon pour une subvention de 50.000 € conformément au plan de financement suivant :

RESSOURCES		
FEDER	400 000 €	50%
Conseil régional de Bourgogne	150 000 €	19%
Etat	50 000 €	6%
Conseil Général	50 000 €	6%
Grand Dijon	50 000 €	6%
PRES Bourgogne Franche Comté	50 000 €	6%
CGFL	50 000 €	6%
TOTAL	800 000 €	100%

Renseignements pris, l'Etat et le Conseil Général ont refusé de participer. Dans ces conditions, le CGFL a fait savoir qu'il pourrait mettre 50 K€ supplémentaires.

Ce projet ambitieux renforcera l'ancrage de Dijon en tant que pôle d'excellence en pharmacologie. Il permettra des avancées dans le traitement de la maladie et le soin des patients.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 50 000 € au titre de l'exercice 2012 au Centre Georges François Leclerc ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Budget Prévisionnel "CGFL"

DEPENSES

Postes de dépenses	Montant TTC
Construction d'un local dédié à l'accueil du projet IMAPPI	800 000
Total	800 000

RESSOURCES

Origines	Montant	%
FEDER	400 000	50%
Conseil Régional	150 000	19%
Etat	50 000	6%
Conseil Général	50 000	6%
Grand Dijon	50 000	6%
FCS – PRES Bourgogne Franche-Comté	50 000	6%
CGFL	50 000	6%
Total	800 000	100%

récupération de la TVA : oui non

échancier prévisionnel de réalisation

année	montant
2012	800 000

Informations certifiées exactes par le Maître d'ouvrage

Qualité du signataire : Directeur Général

Date : 27 février 2012

signature

